

Comment l'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne a-t-elle évolué pendant la crise sanitaire ?

Pendant la crise sanitaire en France, les mesures de confinement et l'arrêt partiel de l'activité économique ont entraîné une forte baisse de la consommation des ménages. Comme leurs pertes de revenus ont été relativement modérées, l'épargne des ménages a donc fortement augmenté.

L'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages permet de mesurer la manière dont ceux-ci perçoivent leur capacité d'épargne actuelle. Le solde d'opinion correspondant a continuellement augmenté depuis le début de la crise sanitaire pour atteindre, en juin 2020, son plus haut niveau depuis que la série existe (1970). Cette perception peut varier selon les catégories de ménages, en particulier selon le type d'emploi occupé. Les ménages en emploi, notamment ceux dont les conditions d'emploi sont les plus stables (salariés, emplois à temps complet, emplois à durée indéterminée), sont ceux dont la capacité d'épargne déclarée dans l'enquête a le plus augmenté au cours des derniers mois. Le solde d'opinion a augmenté pour les ménages les plus modestes comme pour les plus aisés ; cependant, toutes choses égales par ailleurs, il a crû un peu plus pour ces derniers.

Depuis le début de la crise sanitaire, les ménages ont été relativement plus nombreux à répondre que leur capacité d'épargne augmentait

Après une relative stabilité pendant le second semestre 2019 et jusqu'en février 2020, le solde d'opinion agrégé sur la capacité d'épargne actuelle des ménages s'est fortement accru à partir de mars, et atteint en juin un pic historique (*graphique 1*). Autrement dit, un plus grand nombre de ménages a répondu « arriver à mettre un peu ou beaucoup d'argent de côté » plutôt que l'opposé¹. Ce mouvement reflète directement l'effet du confinement, qui a réduit les opportunités de consommer (la consommation des ménages baissant en avril jusqu'à environ 30 % en deçà du niveau d'avant crise, d'après les estimations des précédents *Points de conjoncture*), tandis que le revenu disponible brut était relativement préservé, via diverses mesures (activité partielle, etc.). Pendant le mois d'avril, le revenu disponible brut des ménages n'aurait diminué « que » de 2,7 % par rapport au niveau d'avant crise. Le taux d'épargne aurait donc ponctuellement grimpé à environ 40 % pendant le confinement.

Depuis le début du déconfinement, dans un contexte économique et sanitaire encore incertain, le solde d'opinion sur la capacité d'épargne actuelle n'a pas décliné. Certes, la consommation des ménages rebondit vivement depuis le 11 mai, mais elle demeure tout de même en deçà de son niveau d'avant crise, tandis que la plupart des revenus restent relativement protégés (maintien du dispositif de chômage partiel) ou bien se redressent avec la reprise de l'activité économique.

Si la plupart des catégories de ménages déclarent une capacité d'épargne actuelle en hausse, ce mouvement est plus marqué pour ceux dont les conditions d'emploi sont les plus stables

Les soldes d'opinion sur la capacité d'épargne actuelle ont bondi pour la plupart des catégories de ménages (*graphiques 1 à 6*). En première analyse, si l'on distingue les ménages selon leur niveau de revenu, ce solde a grimpé pour les plus modestes comme pour les plus aisés. Cependant, des différences assez nettes apparaissent selon le type et les conditions d'activité. Ainsi, parmi les ménages en emploi, les salariés déclarent plus fréquemment que les indépendants et chefs d'entreprise une augmentation de leur capacité d'épargne depuis le début de la crise sanitaire. Le solde d'opinion des salariés du public augmente par ailleurs plus vivement que celui des salariés du privé. Enfin, parmi les salariés, les CDI et les temps complets ont déclaré plus fréquemment que les CDD et les temps partiels une augmentation de leur capacité d'épargne. Si la grande majorité des ménages ont constitué pendant le confinement une épargne forcée (compte tenu des contraintes ayant pesé sur leur consommation), l'intensité de ce phénomène semble donc logiquement liée, au niveau individuel, au degré de protection de l'emploi et des revenus pendant cette période.

1. La question exploitée de l'enquête de conjoncture auprès des ménages est la suivante :

« Laquelle des affirmations suivantes vous semble décrire le mieux la situation financière actuelle de votre foyer ?

- Vous arrivez à mettre beaucoup d'argent de côté (+) ;
- vous arrivez à mettre un peu d'argent de côté (+) ;
- vous bouclez juste votre budget ;
- vous tirez un peu sur vos réserves (-) ;
- vous êtes en train de vous endetter (-). »

Le solde d'opinion est calculé comme la différence entre le pourcentage de réponses (+) et celui de réponses (-).

Une régression logistique² permet de juger de la robustesse de ces résultats en séparant les différents effets « toutes choses égales par ailleurs (*tableau*) ». Plus précisément, la régression tient compte simultanément des disparités de revenus, d'âge, de statut d'occupation, de zone d'habitation, de type d'emploi, de quotité de travail et de statut dans l'emploi. Les ménages aisés (resp. salariés du privé ou public, resp. salariés à temps complet) ont plus de chances de répondre positivement que les ménages

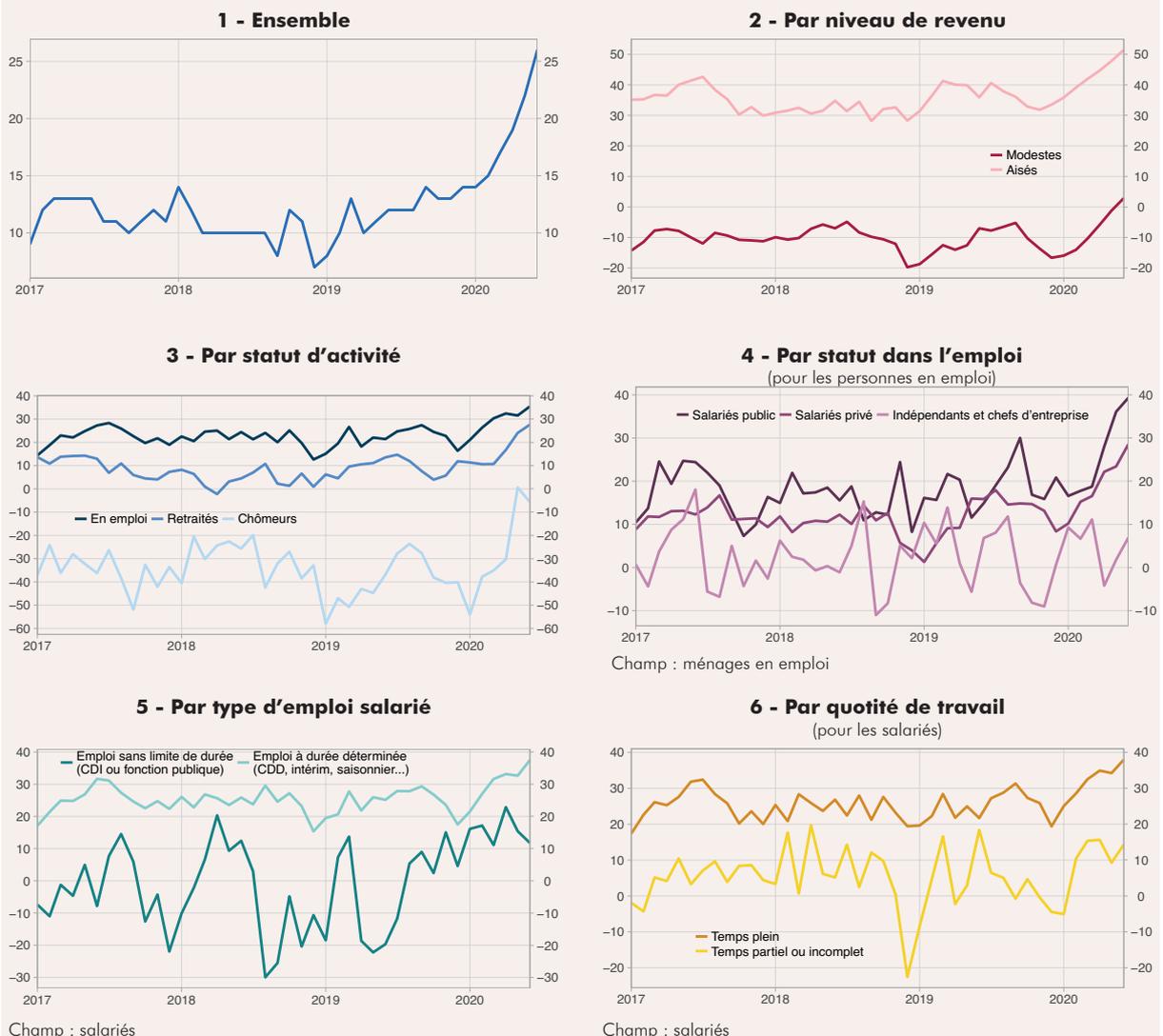
modestes (resp. indépendants et chefs d'entreprise, resp. salariés à temps partiel), et ces différences se sont amplifiées depuis la crise.

En revanche, à ce stade, peu de différences apparaissent entre les catégories de ménages concernant le solde d'opinion sur l'opportunité d'effectuer des achats importants, qui, après avoir plongé pendant le confinement, rebondit assez vivement depuis le mois de mai. ■

2. Pour une description générale du modèle utilisé voir : « Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ? » *Note de conjoncture* de mars 2019 et « Après le creux de la fin 2018, les indicateurs de confiance se sont redressés en 2019 pour toutes les catégories de ménages, mais avec quelques nuances », *Note de conjoncture* de décembre 2019.

Soldes d'opinion sur la capacité d'épargne actuelle

soldes des réponses (favorables moins défavorables) en points (données CVS pour l'ensemble, et brutes par catégories de ménages)



Champ : salariés

Champ : salariés

Note de lecture : en juin 2020, le solde d'opinion des ménages sur leur capacité d'épargne actuelle atteint son plus haut niveau historique, soit 26 points. Pour l'analyse par catégorie de ménages, les données de l'enquête de conjoncture ne sont pas désaisonnalisées, contrairement à la publication du solde d'opinion au niveau agrégé.

Source : Insee, calculs Insee

Tableau - estimation d'une régression logistique des réponses favorables (plutôt que défavorables) au sujet de la capacité d'épargne actuelle

Variables explicatives	Effet (rapport de chances et significativité)
Niveau de vie	
Modeste	Réf.
Aisé	3,12***
Aisé x (mars à juin 2020)	1,16**
Statut d'occupation	
Chômeur	Réf.
En emploi	2,62***
Retraité	1,87***
Autre	1,42***
Statut dans l'emploi	
Salariés du public	Réf.
Indépendants ou chefs d'entreprise	0,67***
Indépendants ou chefs d'entreprise x (mars à juin 2020)	0,67***
Salariés du privé	0,92***
Salariés du privé x (mars à juin 2020)	1,08
Autre ¹	1,06***
Autre x (mars à juin 2020)	1,2
Quotité de travail	
A temps partiel	Réf.
A temps complet	1,14***
Autre ²	0,70***
A temps complet x (mars à juin 2020)	1,26*
Autre x (mars à juin 2020)	1,33*
Type d'emploi	
A durée déterminée	Réf.
Sans limite de durée	1,44***
Période	
Reste de la période	Réf.
mars à juin 2020	0,9
Zone d'habitation	
Urbaine	Réf.
Rurale	1,03*
Âge	
Moins de 30 ans	1,44***
Entre 30 et 44 ans	1,16***
Entre 45 et 59 ans	Réf.
Entre 60 et 74 ans	1,07***
Plus de 75 ans	1,04
Constante	
Période d'estimation : janvier 2011 à juin 2020	0,1

Lecture : un répondant en emploi a 2,62 fois plus de chances de répondre selon une modalité favorable à la question sur la capacité d'épargne actuelle qu'un répondant d'un ménage ayant par ailleurs les mêmes caractéristiques mais au chômage. Ce rapport de chance estimé est significativement différent de l'unité au seuil de 0,01 %.

Note : * (respectivement **, ***) le rapport de chance est significativement différent de 1 au seuil de 0,1 % (respectivement 0,05 %, 0,01 %)

Source : Insee, enquête Camme. Calculs Insee

1. Individus qui ne sont pas salariés, indépendants ou chefs d'entreprise, ou qui sont non-répondants.

2. Individus qui ne sont pas salariés, ou qui sont non-répondants.